

nous donnons
vie à la ville



Foncière-développeur



Communiqué de presse

Paris, le 27 décembre 2013

Icade et Silic fusionneront effectivement le 31 décembre 2013 pour donner naissance à la foncière du Grand Paris

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires des sociétés Silic et Icade réunies ce jour ont approuvé la fusion-absorption de Silic par Icade, sur la base d'une parité d'échange de 5 actions Icade pour 4 actions Silic.

Au plan juridique, la fusion-absorption entraînant la dissolution sans liquidation de Silic prendra effet le 31 décembre 2013 à minuit.

La réalisation de cette opération marque l'aboutissement du rapprochement entre les deux sociétés lancé le 13 décembre 2011 et fait suite au vif succès de l'offre publique d'Icade sur Silic.

La fusion donnera naissance à la foncière du Grand Paris, premier propriétaire de bureaux et de parcs tertiaires en Europe. La combinaison des savoir-faire des équipes d'Icade et de Silic ainsi que la complémentarité des emprises géographiques des deux sociétés permettront d'exploiter dans les meilleures conditions un potentiel de développement unique de 2 millions de mètres carrés sur cinq pôles de croissance du Grand Paris : Paris-Saint-Denis-Aubervilliers, Paris-Orly, Paris-La Défense-Nanterre, Paris-Villejuif et Paris-Roissy.

À la date de réalisation de la fusion, Icade procédera, en application de la parité d'échange, à une augmentation de son capital d'un montant nominal de 2.212.786,34 euros pour le porter de 110.456.512,52 euros à 112.669.298,86 euros, par la création de 1.451.687 actions nouvelles attribuées aux actionnaires de Silic (à l'exception d'Icade et de Silic s'agissant des actions auto-détenues).

Les nouvelles actions Icade seront admises aux négociations sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000035081.

À la date de réalisation de la fusion, Icade sera substituée à Silic dans ses obligations envers (i) les titulaires d'options de souscription d'actions Silic, (ii) les attributaires d'actions gratuites Silic à acquérir et (iii) les porteurs d'obligations Silic à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (**ORNANES**). Les ORNANES Silic demeureront admises aux négociations sur Euronext Paris et celles détenues par Icade seront annulées.

A propos d'Icade :

Société immobilière d'investissement cotée filiale de la Caisse des Dépôts, Icade est un acteur majeur du Grand Paris et du développement territorial capable d'apporter des solutions globales, durables, innovantes et adaptées aux besoins de ses clients et aux enjeux de la ville de demain. En 2012, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 499,3 millions d'euros et un cash-flow net courant de 251,4

millions d'euros. Au 30 juin 2013, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 079,5 millions d'euros soit 78,9 euros par action.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icade.fr

A propos de Silic :

Fondée il y a près de 40 ans et propriétaire d'un patrimoine de plus de 1 224 000 m² de bureaux et d'immeubles mixtes en Ile de France, SILIC est l'un des principaux acteurs français d'immobilier d'entreprise.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet de Silic : www.silic.fr

Contacts Icade :

Nathalie Palladitcheff
Membre du comité exécutif, en charge des finances, du juridique, de l'informatique et du pôle Services à l'immobilier
+33 (0)1 41 57 72 60
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Julien Goubault
Directeur Financier Adjoint en charge des financements, du *corporate* et des relations investisseurs
+33 (0)1 41 57 71 50
julien.goubault@icade.fr

Contact Silic :

Bruno Meyer
Directeur général adjoint
+ 33 (0)1 41 45 79 65